

CERTIPHYTO

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT INDIVIDUEL À L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

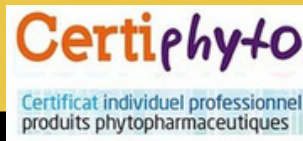
LES + DE NOTRE MFR

Une équipe pédagogique expérimentée, disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.



FORMATION

Continue pour adultes



DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : plusieurs sessions par an
- **Durée** : 7h00
- **Lieu** :

MFR de Montbozon,
6 Rue du Bressot
70230 Montbozon

<http://www.mfr-montbozon.fr>
<https://fr-fr.facebook.com/mfrmontbozon>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

Agriculteurs, salariés d'exploitations agricoles
détenteurs du Certiphyto en fin de validité

FINANCEMENT

Pris en charge par OCAPIAT ou VIVEA

TARIF DE LA FORMATION PAR STAGIAIRE

Devis sur demande

CONTACT

Pour toute information, contacter le secrétariat :
mfr.montbozon@mfr.asso.fr
03 84 92 31 83

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un certiphyto
- Inscription à la MFR de Montbozon
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Caractère obligatoire pour acheter, manipuler et utiliser des produits phytopharmaceutiques.
- Les dispositifs de délivrance des certificats individuels produits phytopharmaceutiques entrent dans le plan Ecophyto relatif à la directive européenne 2009/128/CE du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation réduite des pesticides compatibles avec le développement durable. (Note de service DGER/CDPFE/2019-745 du 29/10/2019).

OBJECTIFS

- Actualisation des connaissances juridiques, agronomiques et sanitaires liées à l'utilisation et à la réduction des produits phytopharmaceutiques.
- Utilisation en sécurité (personne et environnement) des produits phytopharmaceutiques.
- Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives.
- Accompagner en présentiel pour le renouvellement du CERTIPHYTO
- Délivrance de l'attestation de formation valant renouvellement pour 5 ans.

CONTENU

- Réglementation et principes d'usage concernant les utilisateurs et l'environnement, relatifs l'achat, au transport, au stockage, à la préparation et à l'application de produits phytopharmaceutiques : 2h00
- Règles de protection de la santé humaine et de l'environnement, règles de sécurité des applicateurs. Notions de danger, de nocivité, de risque : 2h00
- Réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement dans une perspective de durabilité. Méthodes préventives, techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : 3h00



Taux de réussite en 2025 : 100 %

Taux de satisfaction en 2025 : 100 %